



Février 2014

Département Famille

A PROPOS DE LA « GENDER THEORY » : DISTINGUER, DISSOCIER OU CONJUGUER ?

Les études sur le genre existent depuis une quarantaine d'années mais, depuis peu, le vocabulaire de genre se diffuse et le sujet devient passionnel. Des craintes sont aujourd'hui exprimées notamment dans le domaine de l'éducation des enfants. Or, un discernement paisible est requis. Dans ce vaste champ des « gender studies » l'on croise le meilleur comme le pire. Il convient de distinguer les postures excessives de ce qui est humanisant.

Élaborée en collaboration avec Xavier Lacroix, théologien et membre du Comité consultatif national d'éthique, cette fiche veut apporter quelques éléments pour faciliter ce travail de discernement.

Monique Baujard,
Directrice du Service national Famille et Société



Il faut distinguer les *gender studies* et la dite « *gender theory* », qui est en fait une idéologie, la *gender ideology*. Les *gender studies* sont des études, souvent sociologiques. Elles étudient les rôles sociaux des hommes et des femmes en particulier sous l'angle des inégalités et des rapports de pouvoir que ce soit face à la santé, dans le domaine des revenus, des carrières, dans la vie sociale. Ces études relèvent du bon sens, de même que la distinction entre genre et sexe. Bien avant les écrits sur le *gender*, ces notions étaient distinguées. « Sexe » est une notion anatomique, corporelle, animale. Tandis que « genre » est une notion complexe grammaticale, culturelle, qui tient au langage ; dans notre langue elle s'applique à des choses qui n'ont pas de sexe comme, par exemple, une table, un banc.

Il est certain que ce que l'on appelle « l'identité sexuelle », c'est-à-dire le fait de se sentir homme ou femme, ne vient pas que du sexe anatomique mais aussi du psychisme, c'est-à-dire de l'histoire, de l'éducation, des relations. Dès les années 1920, Edith Stein a formalisé la différence entre le fait d'avoir un corps de femme et le fait se sentir femme, ou d'agir de la manière dont telle ou telle société conçoit le rôle féminin¹.

Il est vrai aussi que certaines caractéristiques considérées comme « naturelles » ou dictées par la nature sont d'origine culturelle. C'est ainsi qu'en Hongrie, ce sont les hommes qui tricotent alors qu'au Cameroun, ce sont les femmes qui labourent. Nous sommes devenus plus conscients de l'historicité des rôles féminins auxquels la société a cantonné les femmes pendant des siècles.

La *distinction* entre sexe et genre rappelle que l'éducation, c'est-à-dire la culture, aide à construire la dimension sexuée qui n'est pas que biologique mais aussi historique, humaine, éducative, personnelle. Mais lorsque l'on passe de la *distinction* à la *dissociation*, l'on entre dans l'idéologie. S'il est impropre de parler de théorie du genre, on peut parler d'idéologie. **L'idéologie du genre existe, la « théorie » n'existe pas.**

Un bref rappel historique permet de comprendre le contexte dans lequel ces études du genre se sont développées et d'identifier comment certains auteurs ont basculé dans l'idéologie. Le statut contemporain de la question doit être précisé, avant d'en appeler à quelques repères anthropologiques, grammaire d'une pensée affinée de la différence.

¹ Cécile RASTOIN, « What's the trouble ? About gender, Judith Butler and Edith Stein... », *Revue d'éthique et de théologie morale*, juin 2012, n°269, p. 97.

La montée des droits individuels et la lutte contre les discriminations

Après les horreurs de la seconde guerre mondiale il y a, dans le monde occidental, une prise de conscience très forte de la nécessité de garantir le respect de la dignité et de la liberté de chaque personne, y compris contre l'État qui peut se révéler totalitaire. Cela se traduit par l'affirmation de droits individuels pour chacun et une volonté de lutter contre toute forme d'inégalité et de discrimination. En France, le Préambule de la Constitution de 1946 s'y réfère expressément et affirme notamment l'égalité homme/femme. Le Préambule de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 consacre cela au niveau de l'ONU. Une attention particulière se développe alors pour les personnes appartenant à des minorités.

C'est sur fond de ce mouvement que se fait dans les années 1950-1960, la décolonisation. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est la version collective de cette aspiration à la liberté et à l'égalité. Parallèlement, les sociétés occidentales découvrent qu'il subsiste beaucoup d'inégalités et de discriminations à l'intérieur même de leurs démocraties : inégalité raciale aux États-Unis ou en Afrique du Sud, inégalité en raison de l'appartenance religieuse en Irlande du Nord, inégalité basée sur le sexe un peu partout. Ainsi, en France, les femmes mariées sont des incapables majeures jusqu'en 1965. La lutte contre les inégalités et les discriminations va en se renforçant.

En même temps **dans les années 1950**, des scientifiques américains² travaillent sur des cas de trouble du développement sexuel chez des enfants, appelé alors hermaphrodisme. Ils proposent de distinguer le sexe biologique de l'identité sexuelle et définissent alors le *gender* comme un terme plutôt psychologique et culturel que biologique ; il serait « la somme de masculinité ou de féminité trouvée dans une personne³ ». Le *gender* devient un outil permettant d'élaborer des critères de réassignation de sexe.

Le terme *gender* est ensuite repris, dans le monde anglo-saxon, **dans les années 1970-1990** dans le cadre de la troisième vague du féminisme qui dénonce toutes les violences faites aux femmes (viol, prostitution, pornographie) et lutte pour l'égalité et le respect des femmes. Ce mouvement rejette la domination masculine, sans pour autant refuser la distinction des sexes. Les *gender studies* deviennent un outil d'analyse des rôles sociaux, un instrument de description des inégalités entre hommes et femmes.

Les minorités homosexuelles expriment à leur tour les souffrances entraînées par certains préjugés. On peut distinguer le terme homosexuel, qui caractérise un désir politiquement neutre en soi, du terme *gay*, terme dès l'origine militant. Le courant *gay* se structure politiquement et réclame aussi le droit à l'égalité en divers domaines, y compris celui de la filiation. Le *gender* devient un outil de lutte contre la norme hétérosexuelle dominante.

Dans ce contexte politique de revendication de droits individuels, les militantismes divers prospèrent, beaucoup affirment la primauté de la liberté sur tout autre critère, « *Free individual choice* » est le mot d'ordre. Ainsi, le libre choix individuel doit primer sur toute considération de continuité dans la croissance du vivant ou sur toute caractéristique de genre : l'avortement tout comme la maternité sont considérés comme relevant du choix exclusif des femmes.

Puis, avec la radicalisation de certains intellectuels, **les années 1990** voient apparaître des revendications *queer* inspirées des pratiques transgenres. Le genre est entièrement dissocié du sexe anatomique. La philosophe nord-américaine Judith Butler écrit que l'identité de genre est entièrement construite, choisie, définie en relation avec un groupe social. C'est une construction malléable : « Le genre dépend de la manière dont nous nous percevons et croyons penser et agir comme femmes et hommes, en vertu de la structure sociale et non de nos différences biologiques ». Il s'agit alors de jeter le trouble dans le genre, autrement dit de refuser les identités de genre : « La catégorie même de sexe disparaîtrait, voire s'évanouirait, si l'hégémonie hétérosexuelle était perturbée et renversée⁴ ». Le constructivisme incarné dans la pensée *queer*, nie la différence sexuelle et promeut la différence des sexualités. Le *gender* devient un outil de valorisation des pratiques sexuelles plurielles et changeantes. Pour les courants les plus militants, les questions sont abordées uniquement, ou d'abord, sous l'angle politique, c'est-à-dire du rapport de forces. Elles sont envisagées sous l'angle collectif. Disciple de Michel Foucault, Judith Butler peut écrire que : « Le genre est un rapport de pouvoir, et non un attribut individuel ». Tout n'est que rapport de forces. Dans une perspective quasi-nietzschéenne, il n'y a ni substance, ni être, ni sujet encore moins de « personne ». Certains discours du *gender* deviennent avant tout stratégiques. Ils ont pour but de déplacer une ligne de front, non de chercher une vérité.

2 Robert Stoller est psychiatre, John Money est psychologue.

3 Robert STOLLER, *Sex and gender*, New York, Science house, 1968, p. 10.

4 Judith BUTLER, *Trouble dans le genre*, 1990, trad. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005, p. 86.

Le concept genre aujourd'hui

Aujourd'hui, le concept de genre, héritier de cette histoire, est donc un « **concept-valise** » ; utilisé à des fins diverses, qu'il faut repérer, il fait émerger des questions de fond.

Il peut servir une analyse des rôles sociaux, notamment dans le champ universitaire. Ainsi, un article récent de *Communio*⁵ analyse l'activité des femmes catholiques dans la première guerre mondiale. L'auteur s'intéresse en particulier à deux associations féminines catholiques qui « offrent un angle d'approche intéressant pour voir comment le genre façonne l'intervention des femmes catholiques dans la guerre⁶ ». Le genre apparaît comme un instrument de travail, un concept opératoire.

Le genre reste un outil de lutte contre les inégalités et contre les discriminations, très présent dans les textes européens et internationaux. En France, le mot « genre » est beaucoup moins employé mais de nombreux textes visent à assurer l'égalité homme/femme, comme par exemple ceux sur la parité pour les listes électorales.

Mais il peut aussi promouvoir une déconstruction radicale : « En conséquence *homme* et *masculin* pourraient désigner aussi bien un corps féminin qu'un corps masculin ; *femme* et *féminin* autant un corps masculin qu'un corps féminin⁷ » écrit Judith Butler.

Cette diversité d'usages invite à un travail d'approfondissement. Tout n'est pas recevable, tout n'est pas critiquable. Au fond, l'emploi des catégories de genre fait apparaître **deux difficultés**.

Tout d'abord, la difficulté du concept de nature. Un fond de pensée existentialiste, aujourd'hui très opérant, oppose « nature » et « culture », oubliant le dynamisme du concept de nature bien compris. Par exemple la formule de Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient », est parfois interprétée comme opposant le devenir à la naissance, alors qu'entre l'un et l'autre il y a continuité, ancrage, enracinement, dans l'aventure de toute vie. Une liberté hors nature, sans naissance, telle est l'option dominante aujourd'hui.

Dès lors, si l'on veut échapper aux schémas binaires, de type nature ou culture, loi de nature fixe ou constructivisme, comment employer aujourd'hui le concept de nature ?

Ensuite, le conflit entre reconnaissance de la différence et demande d'égalité. Ce conflit n'est pas propre à la modernité, mais il y prend un relief particulier. Pour certains, toute différence est source d'inégalité, au point que l'on confond différence et inégalité. C'est ainsi qu'un psychanalyste peut écrire : « La naturelle dissymétrie entre les sexes contredit la logique d'égalité entre les sexes à un moment où non seulement la sexualité s'effectue indépendamment de toute reproduction, mais où la reproduction ne résulte plus d'un rapport sexuel⁸ ». Cela donne une pensée dualiste où, non seulement l'esprit est dissocié du corps, mais où la sexualité est dissociée de la fécondité, comme si le lien entre sexualité et fécondité cessait d'être vécu et considéré comme source de sens !

Comment donc honorer la valeur moderne de l'égalité en respectant les différences ?

La problématique du genre pose donc des questions de fond. Il n'est pas possible de les traiter ici. Mais le parcours historique nous a montré que le genre joue aussi dans la construction de l'identité personnelle, la relation homme-femme, le statut des minorités, ou encore la place du corps. Plus précisément sur ce dernier point, l'anthropologie chrétienne offre des ressources pour guider la réflexion et engager le dialogue.

Le discernement par l'anthropologie chrétienne

Une articulation fine doit être pensée entre ce qui relève de l'anthropologie raisonnable, que l'on peut qualifier de « philosophique » et ce qui relève de l'inspiration donnée par une Révélation, que l'on peut qualifier de « théologique ».

■ Arguments de type philosophique :

L'ancrage corporel de ce que nous vivons. Que serait la liberté sans désir ? Que serait le désir sans corps ? Sensations, émotions viennent en grande partie du corps et, que nous ayons un corps masculin ou féminin,

5 Magali DELLA SUDDA, « Les femmes catholiques dans la Grande Guerre », *Communio*, T XXXVIII, 3-4, mai-août 2013, pp 51-70.

6 *Ibid.* p. 54.

7 Judith BUTLER, *Gender trouble*, Cité par Oscar ALZAMORA REVOREDO : « Genre : dangers et portée de cette idéologie », in Conseil pontifical pour la famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la vie*, Tequi, 2005, p. 560.

8 Michel TORT, *Fin du dogme paternel*, Paris, Aubier, 2005, p 55.

nous ne les vivons pas de la même manière. Cela, le bon sens d'une part, une phénoménologie fine d'autre part, peuvent l'indiquer. Si le corps n'est pas le seul facteur intervenant dans l'identité sexuelle, il n'en est toutefois pas un facteur négligeable !

Le lien entre sexualité et fécondité n'est pas seulement culturel. Que la seconde soit dans le prolongement de la première non seulement continue à être vécu par l'immense majorité de nos contemporains, mais trouve son sens dans le fait que la naissance d'un être humain soit rendue possible par l'union entre deux corps – non seulement deux gamètes, mais deux personnes. L'enfant est reçu comme don dans le double don mutuel. Il y a là un mystère, une richesse à sauvegarder.

La différence sexuelle nous traverse tout entiers. Nous ne sommes pas homme ou femme seulement par notre corps, notre organisme, nos facultés reproductives. Mais nous le sommes de tout notre être. Masculin et féminin : ces deux mots caractérisent aussi une manière d'être, d'entrer en relations, de sentir, deux styles.

■ Arguments de type théologique :

Le corps est le lieu premier de la création, c'est-à-dire de l'action du Créateur. Cela apparaît dès la Genèse : « L'Éternel insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint une âme vivante » (Gn 2,7). L'idée biblique de l'homme n'est pas celle d'une âme incarnée, mais celle d'un corps animé. Affirmation donc d'une foncière unité entre le corps et l'esprit, au moins quant à la source et quant à la vocation.

L'incarnation comme principe de compréhension de l'humain. « En s'incarnant, Dieu a montré que la chair était bonne conductrice du divin » (Louis Evely). Trop souvent, ce mot est pris directement en son sens christologique. Ce sens importe, évidemment, mais il a d'abord un sens anthropologique : celui de la profonde unité entre chair et esprit, non comme descente mais comme expression à travers tout l'être de la dimension spirituelle, et d'abord personnelle.

*La différence sexuelle, cicatrice de l'acte créateur. Certes il y a une différence entre Gn 1 (*zakhar ve neqeba*, mâle et femelle) et Gn 2 (*ish et isha*, homme et femme). Mais la première chose qui soit dite de l'humain, accolée à l'expression « à l'image de Dieu » est qu'il fut créé mâle et femelle. Juxtaposition énigmatique qui donne à penser. L'expression « cicatrice de l'acte créateur » est de Paul Beauchamp : tout se passe comme si entre l'incomplétude sexuelle et l'incomplétude de la condition de créature, il y avait une affinité.*

Reste à penser le lien, la liaison entre ces deux dons : entre la vie sensible et la vie divine, en elle-même spirituelle. La règle est alors : ni confondre ni dissocier. La vie sensible a sa logique, qui dépend en partie, mais pas seulement, des processus biologiques. La vie spirituelle a la sienne, qui provient surtout de l'écoute de l'Écriture, de la Foi, de la prière, de l'amour. Elles ne se confondent pas. Mais elles se recoupent dans la procréation et elles sont appelées à s'unir, se réunir, à faire alliance – comme en témoigne l'espérance en la *résurrection de la chair*.

Conclusion

Le concept de genre s'inscrit dans un mouvement général de l'histoire marqué par une vive conscience du respect du à chacun. Mais le souci de l'autonomie a pu conduire à des discours très radicaux, oublieux du fait que l'homme n'est pas auto-créé, qu'il n'est pas un *self made man*, fruit d'un projet ou d'un désir seulement, mais que sa vie est reçue.

Les approches extrémistes, très médiatisées, peuvent effrayer, elles ne sont pas le tout de la problématique du genre. L'ambiguïté du concept oblige à un double travail de discernement pour ne pas tomber dans les excès militants de tous bords : d'une part repérer le cadre dans lequel est employé le terme genre, d'autre part distinguer les propositions acceptables de celles qui ne le sont pas. Ce discernement de ce qui convient, ici et maintenant, doit être accompagné de propositions concrètes en faveur du respect des personnes, des plus vulnérables en particulier. Les croyants pour qui la vie est d'abord et essentiellement don et relation, sont invités à s'engager sur le terrain de la justice.

La problématique du genre provoque en particulier à penser la relation entre les hommes et les femmes. Le pape François écrit à ce propos que « les revendications des droits légitimes des femmes, à partir de la ferme conviction que les hommes et les femmes ont la même dignité, posent à l'Église des questions profondes qui la défient et que l'on ne peut éluder superficiellement⁹ ».

9 *Evangelii Gaudium*, n° 104.